

gouvernements. On sait que par le traité de Berlin, la Turquie s'engageait à céder Dulcigno au Monténégro. Mais la Porte ne pouvait se résigner à se soumettre à d'aussi dures conditions. Arrive donc pour elle le moment d'abandonner une ville dont les habitants veulent rester Turcs à tout prix et dont le port est l'un des plus importants de l'Adriatique ; par une politique des plus habiles, la Porte amuse d'abord les puissances par de continuels délais. Mais enfin celles-ci se lassent d'attendre.

L'Angleterre, la plus intéressée dans l'exécution du traité de Berlin, envoie la première une flotte dans les eaux de l'Adriatique, pour intimider le sultan.

Jusqu'alors on était d'opinion que la France garderait une stricte neutralité. Mais on connaît les opinions belliqueuses de Gambetta et l'autorité presque absolue qu'il exerce sur le gouvernement qui régit actuellement la France.

Aussi, est-ce à son instigation que le cabinet français a chargé l'amiral Thomassin de bloquer le port de Dulcigno, afin de forcer, de concert avec les autres puissances, les Turcs à le céder aux Monténégrois.

Mais au moment où la flotte combinée des puissances menaçait de bombarder Dulcigno, la Porte annonce qu'elle a des propositions tout-à-fait satisfaisantes à soumettre aux puissances.

On attend encore. Enfin ces propositions sont mises au jour. La Porte consent à céder Dulcigno mais à des conditions tout autres que celles du traité de Berlin, et partant inacceptables.

On voit qu'en fait de diplomatie, le sultan ne le cède à personne en habileté, qu'il n'a cherché qu'à gagner du temps et qu'il a atteint son but. De sorte qu'aujourd'hui Dulcigno n'est pas encore cédé et ne le sera peut-être pas de sitôt. En effet, la démonstration navale n'est généralement pas approuvée en France, et la flotte peut être rappelée de jour en jour.

La situation intérieure de la République française ne fait pas mine de s'améliorer.

Au ministère Freycinet a succédé le ministère de M. Ferry qui s'est tant attiré d'épithètes et dont l'impopularité toujours croissante annonce la chute prochaine.

Toutefois comme Ferry est l'auteur des décrets contre les congrégations et que Gambetta est tout-à-fait d'accord avec lui sur ce point, les décrets vont être exécutés dans toute leur rigueur. Déjà à Rennes, les Carmélites viennent d'être chassées de leur communauté et il est clair que tous les ordres religieux, vont bientôt subir le même sort.

Voici un événement qui n'attristera pas peu les musiciens : Offenbach est mort. On dit que jamais musicien ne compta d'aussi nombreux amis, et, que presque toute la ville de Paris a assisté à ses funérailles.

En Espagne on jouit d'un état comparativement tranquille.

La reine vient de donner le jour à l'infant d'Espagne. Cette naissance a été saluée par des démonstrations de joie dans tout le royaume.

L'Angleterre, qui a déjà tant à faire en Orient avec les Afghans, est menacée d'une lutte autremot redoutable avec l'Irlande.

L'insurrection des fermiers Irlandais contre les propriétaires prend des proportions alarmantes.

Dernièrement trois propriétaires anglais, entre autre Lord Mountmoris, ont été assassinés. Quoiqu'il l'Angleterre ait résolu d'envoyer des troupes sur les lieux de l'insurrection, celle-ci ne paraît pas devoir se calmer. Si l'on en juge par le dernier discours de Parnell, le chef de l'agitation, les Irlandais sont résolus à recourir aux moyens extrêmes, s'ils ne peuvent obtenir justice autrement.

La lutte entre le Chili et le Pérou n'est pas encore terminée. Le Chili dont les victoires le mettent en mesure de dicter les conditions de paix à son rival, menace de bombarder Callao, si le Pérou ne rend les vaisseaux capturés pendant la première phase de la guerre.

Aux Etats-Unis la lutte entre les républicains et les démocrates, se poursuit avec ardeur. On emploie de part et d'autre, tous les expédients imaginables pour faire triompher l'un des deux candidats. Dernièrement les journaux républicains, on fait courir les bruits que Hancock, le candidat démocrate, tombait d'apoplexie. Aussitôt grand émoi dans les rangs démocratiques. Il a fallu que le pauvre candidat se prétât à bien des examens de la part des médecins, pour rassurer son parti. Cependant jusqu'ici la victoire est indécise ; car les élections de l'Indiana et de l'Ohio viennent de prêter de nouvelles forces, aux républicains.

E. J.

Le Carême de Louis XVI.

On se souviendra toujours de ce beau mot de Louis XVI, recueilli par quelqu'un qui l'avait entendu. Ce monarque, âgé de vingt ans, dit à la fin du premier Carême qu'il avait passé sur le trône : " Je me suis tiré de celui-ci sans peine, mais j'aurai un peu plus de mérite, le Carême prochain.

— En quoi donc, Sire ? lui dit un courtisan.

— C'est, reprit le roi, parce que je n'ai eu, cette année, que le mérite de l'abstinence ; j'aurai de plus celui du jeûne, au Carême prochain, puisque j'aurai atteint vingt et un ans.

— Le jeûne, Sire, est incompatible avec vos occupations et vos exercices. Après le travail, vous allez à la chasse, et comment pourriez-vous jeûner sans altérer votre santé ?

— La chasse, répliqua le pieux monarque, est pour moi un délassement, mais je changerai de récréation, s'il le faut, car le plaisir doit céder au devoir.

Le Carême suivant, le roi chassa, mais

il jeûna en même temps. Depuis la fin du règne de Louis XV, le relâchement s'était glissé à la Cour. On servait malgré et gras tous les jours d'abstinence, quand il y avait eu chasse. Louis XVI fit réformer cet abus ; il montra même à cet égard que sa soumission aux lois de l'Eglise était aussi parfaite qu'éclairée.

Un vif officier soutenant que ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme, se croyait, d'après ce principe, dispensé de la règle commune. " Non, monsieur, " reprend Louis avec véhémence, ce " n'est pas précisément de manger de la viande qui souille l'âme et fait l'offense ; ce, c'est la révolte contre une autorité légitime, et l'infraction d'un précepte formel. Tout se réduit donc à savoir si Jesus-Christ a donné à l'Eglise " le pouvoir de commander à ses enfants, et à ceux-ci l'ordre de obeir. Le catechisme l'assure ; mais puisque " vous lisez l'Evangile, vous cussiez du " voir que Jesus-Christ dit quelque part " que celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit " être regardé comme un puer. Et je m'en tiens là. "

Louis XVI, devenu le jouet de ses persécuteurs, fut mis à toute sorte d'épreuves. Ses bourreaux, qui se faisaient une gloire sacrilège de se révolter aussi bien contre l'Eglise que contre leur légitime souverain, lui servirent du gras un jour de vendredi, ne se contentant pas de l'avoir privé de sa liberté, mais voulant encore tyraniser sa conscience. Sans articuler aucune plainte, le roi prit un verre d'eau, y trempa un peu de pain, et souriait, prononça ces mots : *Voilà mon dîner. Quel exemple !*

— Monseigneur a un joli mot de gourmand. Un de ses intimes lui demandait pourquoi il se place toujours, quand il dîne, devant une glace :

— Pourquoi ? parce que je crois manger double !

Conditions de ce Journal.

L'Abéille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de *L'Abéille*.

Agents : à la petite salle, M. L. Fortier ; chez les externes, MM. S. Jolicoeur et C. Couet ; à Ste-Anne, M. G. Goudreau ; à Sorel, M. O. Béland ; à Nicolet, M. F. Cormier ; à Ste Thérèse, M. J. Lord ; à Chicoutimi, M. E. Gagnon ; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin ; à Rimouski, M. J. Rioux.